POLITIQUES CONTRACTUELLES

Pont de Tarassac © G. Souche

Depuis sa création, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles privilégie les approches contractuelles. Elles permettent de travailler dans des logiques d'emboîtement, ce qui donne cohérence et efficience. Qu'il s'agisse du Département, de la Région, de l'État ou de l'Europe, c'est toujours l'esprit de croisement et de renforcement des politiques publiques qui prévaut.

Le contrat, véritable projet de territoire, est une vision large, stratégique, à moyen terme. Il détermine ce qui est souhaité et souhaitable pour le territoire, quelle que soit la maîtrise d'ouvrage associée. Tous les contrats sont élaborés en partenariat avec les Communautés de communes : Sud Hérault, Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Dans le cadre des contrats, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une ingénierie territoriale auprès des porteurs de projets qui pourront bénéficier de fonds croisés des différents financeurs.

Actuellement, le territoire porte quatre démarches contractuelles : le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) avec l'État, le Contrat Territorial Occitanie (CTO) avec la Région et deux programmes européens dont la Région Occitanie est Autorité de Gestion : le programme FEADER/LEADER et le programme Approches Territoriales Intégrées (FEDER/ATI).

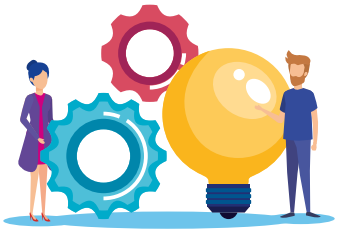

- ☑ CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2021-2027
- ☑ CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022-2028
- ☑ DEUX PROGRAMMES EUROPÉENS POUR ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Pour tous les contrats et programmes, le Pays Haut Languedoc et Vignobles apporte son appui en ingénierie pour mettre en œuvre ces politiques localement par l'accompagnement des projets sur le territoire.

> CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2021-2027

Le contrat CRTE État/Territoire :
Le contrat « Pour un territoire durable, rural, attractif, dynamique et inclusif », résume l'ambition territoriale et met en exergue quatre orientations phares :

- **ORIENTATION 1 – Améliorer et développer la cohésion sociale du territoire**
- **ORIENTATION 2 – Valoriser les ressources économiques locales et favoriser l'innovation rurale**
- **ORIENTATION 3 – Maintenir et renforcer un cadre de vie durable**
- **ORIENTATION 4 – Consolider l'attractivité territoriale.**

Une maquette financière permet chaque année de financer des projets communaux ou communautaires. La gouvernance est assurée par un Comité de pilotage.

Marché à Bédarieux © G. Souche

> CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022-2028

Cloître de Saint-Chinian © G. Souche

Le Contrat Territorial Occitanie/Pays s'appuie sur trois enjeux :

- **ENJEU 1 – Un cadre de vie durable**
- **ENJEU 2 – Un territoire dynamique et attractif**
- **ENJEU 3 – Un territoire résilient.**

Le contrat vise également à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global de valorisation et de développement. Une maquette financière permet chaque année de financer des projets communaux ou communautaires. La gouvernance est assurée par un Comité de pilotage.

> DEUX PROGRAMMES EUROPÉENS POUR ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE

Neffiès © G. Souche

Programme LEADER 2023-2027

LEADER est un programme européen d'aide financière dédié aux territoires ruraux.
Le Pays est gestionnaire du programme.
Notre programme territorial « Lieux de vie, terres d'envies » se décline autour de trois objectifs :

OBJECTIF 1 – Accompagner l'adaptation aux changements
- Développer la capacité à agir face aux dérèglements climatiques
- Contribuer à la préservation des ressources du territoire
- Diversifier les solutions de mobilité écologique et solidaire
- Agir sur les comportements bénéfiques à la santé.

OBJECTIF 2 – Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable
- Soutenir la transition agricole
- Sensibiliser et contribuer au développement des circuits alimentaires de proximité
- Soutenir les commerces de proximité et les lieux de vente alimentaire.

OBJECTIF 3 – Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie
- Valoriser les patrimoines dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire
- Adapter l'offre d'activités de pleine nature aux besoins de toutes les clientèles
- Communiquer et informer sur notre offre territoriale.

La gouvernance est assurée par un Comité de programmation composé de membres publics et privés.

Approche Territoriale Intégrée 2021-2027

L'Approche Territoriale Intégrée est la priorité 5 du programme européen FEDER. L'ATI s'appuie sur un territoire, un projet, une stratégie et une gouvernance.
Les grandes thématiques soutenues par le programme permettent de :

- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Lutter contre la désertification médicale
- Développer l'hébergement d'urgence, à destination des populations fragiles et marginalisées
- Développer les équipements culturels, touristiques et de loisirs pour tous
- Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure.

La gouvernance est assurée par un Comité de pilotage.

Conception : Com-une-exception

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
Cofinancé par l'Union européenne
La Région Occitanie
Hérault
Libert • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Les Avant-Monts
Sud Hérault Communauté de Communes
Grand Orb
Du Minervois au Caroux
Pays Haut Languedoc et Vignobles